

11^{ème} réunion de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE
Vienne, Autriche

17 – 22 juin 2006

Intervention
de
M. Bruno VEVER

Président du Comité de suivi ACP-UE

20 juin 2006

Seul le texte prononcé fait foi
—————
Check Against Delivery

.../...

FR

Excellences,

Madame et Monsieur les coprésidents,

Mesdames et Messieurs membres de l'Assemblée parlementaire,

Mesdames et Messieurs,

Le rapprochement de l'échéance fixée pour la conclusion des accords de partenariat économique, dans dix-huit mois à peine, interpelle directement la société civile des pays ACP. Permettez-moi, au nom du Comité de suivi ACP-UE du Comité économique et social, que j'ai l'honneur de présider et dont plusieurs collègues sont ici présents, de vous commenter les initiatives et les attentes des acteurs non étatiques face à cette échéance.

Notre Comité ACP-UE a réuni il y a un mois à Bamako au Mali son huitième séminaire régional, avec les représentants économiques et sociaux de seize pays d'Afrique occidentale.

A cette occasion, nous avons présenté, pour la première fois, une publication faisant la synthèse des évaluations et des recommandations issues de nos nombreuses rencontres et auditions des années précédentes. Intitulée « un meilleur partenariat pour un meilleur développement », cette synthèse comporte trente propositions pour améliorer la mise en œuvre de l'accord de Cotonou et la préparation des accords de partenariat économique. Cette publication est à votre disposition à l'entrée de cette salle. Nous espérons qu'elle sera utile pour vos analyses et vos débats.

L'objectif principal de notre séminaire à Bamako a été d'engager une discussion approfondie sur les APE et d'en tirer des recommandations sur les moyens d'impliquer davantage la société civile dans leur préparation. Trois mots clés peuvent caractériser nos débats en ce domaine : *appréhension, initiatives, appel*.

Appréhension, car les acteurs socio-économiques s'interrogent, à l'instar de nombreux parlementaires ACP ici présents, sur les conditions et les conséquences d'une ouverture économique accrue pour les entreprises des pays ACP et pour leurs emplois, alors que tant de handicaps de compétitivité demeurent encore aujourd'hui dans la plupart de ces pays ;

Initiatives, car ces acteurs socio-économiques veulent accélérer leur préparation et engagent des actions innovatrices, notamment en créant de nouveaux réseaux de partenariat entre eux et à l'échelle régionale.

Appel, car ces acteurs socio-économiques attendent, de façon pressante, un appui significatif à leurs initiatives, assurant leur pleine implication dans le processus des APE.

Permettez moi de développer brièvement ces trois points.

.../...

L'approche des APE reste marquée par beaucoup d'appréhension

Les délégués réunis à Bamako ont d'abord réitéré les constats :

- d'un manque dominant d'informations sur les négociations des APE,
- d'une insuffisance de consultations sur leur préparation ainsi que sur les réformes qui y sont liées,
- d'un déficit persistant de capacité de la société civile pour participer efficacement à ces processus.

Telles sont les raisons principales motivant leurs appréhensions, au moment où une concertation approfondie serait indispensable pour faire face aux enjeux de compétitivité qu'ils vont devoir affronter.

Les participants attendent des négociations en cours des APE un minimum d'équilibre, avec des protections ciblées et des transitions, donnant aux entreprises régionales et nationales des ACP des moyens et des délais suffisants pour faire face à une concurrence internationale accrue. Ils soulignent en particulier la nécessité :

- de renforcer la compétitivité de leur environnement, sans négliger pour autant les conditions sociales et environnementales du développement,
- de développer davantage leurs exportations, tant en promouvant une meilleure diversification de la production locale qu'en consolidant les performances des secteurs déjà bien placés comme, pour l'Afrique de l'Ouest, le coton.

Par delà les appréhensions, le sentiment général des participants de Bamako est favorable au renforcement de l'intégration régionale, qui est perçue comme un moyen incontournable de se renforcer face à la globalisation, mais en soulignant aussi leur volonté d'être associés étroitement à l'édification de ces marchés communs régionaux.

Des initiatives de la société civile se mettent en place à travers des réseaux associatifs régionaux

De nouveaux réseaux régionaux d'acteurs non étatiques se développent. Ils devraient permettre d'assurer les conditions d'association de la société civile au processus d'intégration régionale et de préparation puis de mise en œuvre des APE, prolongeant directement leurs activités nationales et locales.

En Afrique de l'Ouest, ces initiatives régionales comprennent ainsi déjà :

- un réseau d'employeurs, bien structuré à l'échelle des seize pays de la région ;
- une plateforme d'agriculteurs et de producteurs des milieux ruraux, également bien développée sur le plan régional ;
- deux réseaux régionaux de syndicats de travailleurs qui devraient prochainement se rejoindre pour n'en former qu'un seul, qui couvrira lui aussi l'ensemble de la région ;
- un réseau d'associations de consommateurs ;

.../...

- un réseau d'organisations diverses de la société civile, incluant notamment des associations de femmes. Les chambres de commerce de la région ne sont pas en reste, et développent elles aussi des liens étroits de coopération, qui vont également contribuer à intensifier les investissements.

Il reste maintenant à établir des liens entre ces réseaux pour créer une vaste plateforme régionale de liaison, d'information, de consultation et d'échanges qui représentera les différentes catégories de la société civile.

Nous sommes ainsi en passe d'atteindre pour l'Afrique occidentale l'objectif que nous nous étions fixés il y a un an, lors de notre rencontre des milieux économiques et sociaux ACP-UE à Bruxelles en juin 2005 : mettre en place un comité régional du dialogue social dans chaque région de négociation d'un APE. A l'époque, le Commissaire Mandelson avait explicitement appuyé le bien fondé de notre objectif et je suis très heureux de pouvoir aujourd'hui lui témoigner des progrès accomplis et en cours dans cette voie.

Les acteurs non étatiques revendiquent un appui urgent et direct à leurs initiatives et à leurs réseaux

Ce qu'il nous faut d'urgence aujourd'hui, c'est un soutien direct, tant logistique que politique, à ces nouveaux réseaux régionaux des acteurs de la société civile.

Ceci signifie d'abord un appui budgétaire. Des aides directes aux acteurs non étatiques peuvent dorénavant être accordées au titre du FED suite à la révision intervenue il y a un an. Une utilisation prioritaire de cette facilité devrait être d'aider budgétairement la mise en place et le fonctionnement de ces réseaux régionaux, qui conditionnent une adaptation réussie des économies et des sociétés des pays ACP à l'intégration régionale et l'ouverture internationale, mais qui représentent aussi une lourde charge pour les organisations adhérentes. Participant à une véritable mission d'intérêt général, ces réseaux doivent être aidés sans tarder pour remplir au plus vite et au mieux un tel rôle à l'approche des APE.

En second lieu, ces réseaux devraient être associés étroitement au processus des APE. Cette nécessité a d'ailleurs été reconnue par la Commission européenne elle-même : les conclusions d'une étude d'impact sur les APE qu'elle a récemment organisée recommandent ainsi de donner à ces réseaux un statut d'observateur aux négociations des APE. Dans le même esprit, la DG Commerce de la Commission organisera dans les prochains mois un séminaire régional en Afrique occidentale sur « la société civile et l'impact du développement durable », qui donnera aux milieux socio-économiques une nouvelle occasion de faire le point sur l'état d'avancement de leurs réseaux.

Des responsabilités directes devraient ainsi être déléguées à ces réseaux, telles que :

- leur confier directement, avec l'appui de consultants locaux, des analyses d'impact sur les différents enjeux de l'intégration régionale, notamment sous les angles économiques, sociaux et environnementaux ;

.../...

- les faire bénéficier de programmes de formation, qu'ils pourront aussi relayer largement auprès de leurs adhérents et dans la société ;
- inciter les partenaires sociaux à s'engager dans un dialogue et des programmes d'action pour préciser les perspectives d'emploi et de conditions de travail à l'échelle de la région ;
- promouvoir des approches socioprofessionnelles d'autorégulation et de corégulation par les milieux concernés, complétant la réglementation non seulement dans le domaine social mais aussi pour contribuer à l'ouverture des services, aux droits des consommateurs ou à la protection de l'environnement.

Investir aujourd'hui dans la réussite de ces réseaux régionaux d'acteurs non étatiques, c'est donner aux pays ACP les meilleures chances de s'adapter avec succès aux exigences de la globalisation.

En concluant, je voudrais réitérer les souhaits du Comité de Suivi ACP-UE, déjà exprimés lors de la dernière session de votre Assemblée parlementaire, de renforcer notre partenariat mutuel. Comme ce fut déjà le cas à Edimbourg, nous aurons demain une réunion informelle avec des membres de votre Assemblée pour faire le point sur cette coopération : un accent central y sera mis, comme vous l'aurez déjà compris, sur la préparation des APE. Nous souhaitons également que la future désignation parmi vos membres d'un point de contact avec le Comité Economique et Social facilite plus encore nos échanges et notre partenariat.

Je me félicite des progrès qui ont pu être accomplis dans nos relations au cours des deux années de mon mandat de président du Comité de Suivi ACP-UE et je suis persuadé que ces progrès continueront de se développer au cours du mandat de mon successeur.

Je vous remercie de votre attention.

